



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Audit, contrôle, finance

de l'Université Montpellier 1 – UM1

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Etablissement déposant : Université Montpellier 1 – UM1

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Audit, contrôle, finance

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA150009201

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1 (Richter), Université Montpellier 2 (Institut d'administration des entreprises (IAE)), Groupe Sup de Co Montpellier, Ecole des Hautes Etudes Economiques et Commerciales de Marrakech (Maroc)

- Délocalisation(s) :

Marrakech (Maroc)

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention prépare aux métiers du chiffre et de la Finance. Elle est structurée en quatre spécialités : *Comptabilité, contrôle, audit* pour préparer au métier d'expert-comptable ; *Audit et contrôle interne des organisations publiques* ; *Finance* et enfin, *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques*. Elle comprend un master 1 mutualisé au premier semestre et un second semestre à options selon les spécialités. La spécialité *Finance* s'inscrit dans une offre globale offerte par la faculté d'économie, l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM), l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et le groupe Sup de Co Montpellier. Les autres spécialités sont spécifiques à l'ISEM et sont des diplômes historiques de cet institut. La mention prépare à la fois les étudiants aux métiers décrits et aux différents concours qui peuvent s'y rattacher (Expertise-Comptable pour la spécialité *Comptabilité, contrôle, audit* ou concours administratifs pour la spécialité *Audit et contrôle interne des organisations publiques*).



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Chacune des spécialités de la mention correspond à un sous domaine ciblé sur des métiers précis avec notamment l'adossement aux certifications professionnelles. La mutualisation de la première année de master (M1) n'apparaît pas assez clairement dans le dossier mention. Les modalités pédagogiques sont variées et adaptées aux différentes spécialités. Les connaissances transversales sont développées à travers l'informatique appliquée aux disciplines, mais les cours en anglais sont trop peu présents, notamment dans la spécialité *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques* ou *Finance* (ici, le dossier mention et spécialité présente des incohérences notables : la partie mention parle d'une unité d'enseignement en anglais alors que la partie spécialité *Finance* ne présente qu'une matière de 30h d'anglais financier). Il est indiqué dans la partie mention, un cours en anglais « *International Corporate Finance* » qui ne se retrouve pas dans la maquette présentée dans le dossier spécialité. Des stages obligatoires et d'une durée conséquente de deux mois en M1 puis entre quatre et six mois en M2 permettent la préprofessionnalisation, de même que le contact régulier avec des intervenants professionnels dans le cadre de cours, séminaires ou conférences.

La spécialité *Finance* s'inscrit dans une offre globale offerte par la faculté d'économie, l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM), l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) et le groupe Sup de Co de Montpellier. Sur le plan régional, l'ISEM est le seul à pouvoir délivrer un diplôme donnant droit à des équivalences avec le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).

La mention est adossée clairement au groupe de recherche « Comptabilité et Société » de l'équipe Montpellier Recherche en Management (MRM), équipe d'accueil (EA 4557) qui regroupe tous les chercheurs en Sciences de Gestion de Montpellier. Une unité d'enseignement de Recherche en comptabilité financière et en audit est proposée aux étudiants pour un volume de 25h, ce qui marque un adossement à la recherche convaincant. La mention est en lien étroit avec les différents Ordres de la comptabilité. Le lien avec l'association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG) est évoqué, mais ne se concrétise pas par un partenariat formel. Les spécialités accueillent des intervenants professionnels et prévoient des périodes de stage conséquentes qui permettent l'ancrage socio-professionnel de la mention. Les liens pédagogiques avec d'autres établissements de la région sont concrets, ils se traduisent dans la spécialité *Finance* comme on l'a déjà évoqué, mais aussi la spécialité *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques* co-habilitée avec l'Institut d'Administration des Entreprises de l'Université Montpellier 2.

Sur une période de trois ans, 22 étudiants de la mention sont partis étudier à l'étranger, particulièrement au Canada. C'est assez peu finalement si l'on considère la taille des effectifs globaux de la mention : 845 étudiants sur la période. On n'a pas d'information précise sur le nombre de candidatures en M1 de la mention, ce qui ne permet pas de juger de son attractivité. Les effectifs sont stables en M1 et plutôt en croissance dans les M2 mise à part la spécialité *Finance* qui voit ses effectifs globaux se réduire. Il n'existe pas d'information précise sur le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les différentes spécialités ni au niveau de la mention. Le taux de réussite globale autour de 90 % en M2, ce qui est satisfaisant. En M1 par contre, le M1 *Audit et contrôle interne des organisations publiques* dénote en présentant un taux de réussite de 50 %, ce qui est très faible à ce niveau. Le taux d'insertion des étudiants à l'issue des M2 est bon, les étudiants trouvent rapidement un emploi.

Il existe un comité de pilotage de la mention constitué de huit membres académiques et de sept membres extérieurs, dont le représentant de l'ordre des experts comptables, mais rien dans le dossier ne nous renseigne sur le fonctionnement ou l'impact de ce comité. L'équipe pédagogique n'est pas précisée pour toutes les spécialités, dans la spécialité *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques* les cinq intervenants professionnels ne se partagent qu'un seul cours, ce qui paraît trop peu pour une spécialité à vocation professionnalisante. Chaque spécialité est dotée d'un conseil de perfectionnement, mais les dossiers spécialité interrogent sur leur mise en œuvre effective. Une évaluation des enseignements automatisée et anonyme est mise en œuvre systématiquement, mais aucun résultat n'est produit dans le dossier. Il est donc impossible de connaître l'impact de ces évaluations sur le pilotage de la mention. Dans le dossier mention il n'est pas fait état de manière précise et synthétique des partenariats internationaux.

- Points forts :
 - Objectifs clairs en matière de professionnalisation.
 - Liens avec le monde professionnel.
 - Formation par la recherche dans les spécialités.



- Points faibles :
 - Evolution du nombre d'étudiants à la baisse dans certaines spécialités.
 - Faible mobilité internationale des étudiants en cours de cursus.
 - Attractivité non documentée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait concrétiser formellement certains liens avec le monde professionnel (partenariat avec l'association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion).

Il faudrait mener une réflexion sur la mobilité internationale en cours de cursus des étudiants de Montpellier.

Il serait judicieux aussi de documenter l'évolution de la mention par rapport aux avis du Comité de pilotage et des différents conseils de perfectionnement.



Evaluation par spécialité

Comptabilité, contrôle, audit

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1 (ISEM)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Comptabilité, contrôle, audit* forme aux métiers de l'expertise-comptable, du commissariat aux comptes et de l'audit. Elle vise à enseigner les méthodologies des cabinets comptables, et donner aux étudiants des connaissances comptables, fiscales et juridiques approfondies. La spécialité est ouverte aux étudiants de formation continue et pour la rentrée 2013-2014 est prévue une ouverture de promotion en apprentissage. La spécialité prévoit un stage de deux mois minimum en master 1 et de quatre mois minimum en master 2.

- Appréciation :

La spécialité présente en tout six mois de stages, ce qui cadre bien avec l'objectif professionnalisant de la formation. Néanmoins, les crédits de l'European Credits Transfer System (ECTS) ne sont pas précisés pour le stage de master 2. Les équivalences aux épreuves du Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG) ne sont pas détaillées. La spécialité bénéficie des échanges mis en place par l'université avec des établissements canadiens francophones (HEC Montréal, Université de Québec à Trois Rivières, Université de Sherbrooke), mais il n'y a pas d'information sur la réciprocité de l'accueil par la spécialité d'étudiants issus de ces établissements. Il y a des incohérences entre l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) et la fiche de spécialité : ces deux documents ne présentent ni les mêmes structures de cours ni les mêmes volumes horaires (126h au semestre 2 dans l'ADD, 165h dans la fiche spécialité). Il y a 180h de cours de « fondements comptables, juridiques et financiers » au premier semestre ne donnant pas lieu à crédits ECTS dont on ne sait pas à la lecture du dossier s'ils concernent tous les étudiants.

Les cohortes sont stables autour d'une quarantaine d'étudiants avec un pic à 54 en 2012-2013, mais on ne connaît ni le nombre de candidatures à l'entrée ni la provenance des étudiants, ce qui ne permet pas de juger de l'attractivité de la spécialité. Les chiffres d'insertion sont bons et suivis. Mais on s'étonne que dans le tableau « Bilan des effectifs » sur la promotion 2008-2009 il y ait 33 inscrits pédagogiques et 37 diplômés répondant à l'enquête. Par ailleurs, le dossier ne renseigne pas sur la nature des emplois occupés.

- Points forts :

- Forte professionnalisation.
- Liens étroits avec les représentants des métiers visés.
- Bonne insertion professionnelle des étudiants.

- Points faibles :

- Présentation des unités d'enseignement incohérente.
- Pas de statistiques d'attractivité.
- Statistiques d'insertion imprécises, notamment sur la nature des emplois.

- Recommandations pour l'établissement :

L'attractivité et l'insertion professionnelle de la spécialité mériterait d'être mieux valorisée notamment en tenant des statistiques de candidature à l'entrée, en précisant les dispenses d'épreuves pour le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG).



Audit et contrôle interne des organisations publiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Audit et contrôle interne des organisations publiques* apporte des connaissances liées aux métiers du chiffre dans les organisations publiques. Elle se propose aussi de préparer les étudiants aux différents concours administratifs ou à postuler à des emplois contractuels au sein des organisations publiques.

- Appréciation :

L'Annexe Descriptive du Diplôme (ADD) reprend les unités d'enseignements de la spécialité *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques*. La fiche de spécialité n'étant pas remplie seule la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles peut être source de renseignements. Ceci étant fixé, les matières semblent cohérentes avec l'objectif de la spécialité, mais il est impossible de connaître les volumes horaires dédiés. Aucune formation par la recherche ne semble prévue dans cette spécialité.

Les effectifs du master 2 s'effondrent de 41 à 16 en cinq ans. Le dossier de spécialité n'est pas rempli sur le sujet et le dossier mention présente des informations contradictoires. Le master 1 ouvert pour préparer la spécialité ne semble pas non plus attirer d'étudiants (14). L'enquête à 30 mois réalisée sur la promotion 2008-2009 n'a que 18 % de répondants tout en présentant 100 % d'insertion professionnelle, mais on ne connaît pas la nature des emplois. Une enquête sur la durée de recherche du premier emploi avec 10 étudiants de la spécialité répondant présente sept étudiants recrutés à l'issue du stage, deux étudiants présentant une durée de recherche entre deux et six mois et enfin, un étudiant sans emploi.

- Point fort :

- Matières cohérentes si l'on s'en tient à ce qui est présenté dans la fiche du Répertoire National des Certifications Professionnelles.

- Points faibles :

- Dossier non renseigné sur de trop nombreux points.
- Effondrement des effectifs étudiants qui traduit certainement une attractivité globale faible.
- L'insertion professionnelle n'est pas suffisamment précisée.

- Recommandations pour l'établissement :

Il convient de s'interroger sur la pérennité de cette spécialité au regard des points faibles constatés.



Finance

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Montpellier 1 - ISEM

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité prépare aux métiers de la finance en déclinant trois parcours : *gestion de patrimoine* (délivré en alternance) prépare aux métiers de la gestion du patrimoine des individus et des entreprises ; *Crédit management* (réalisé en partenariat avec le Groupe Sup de Co Montpellier) délivre les compétences permettant de pratiquer le métier de crédit-manager ; *Management financier* permet de former des gestionnaires financiers, gestionnaires de trésorerie, directeurs financiers, contrôleurs et auditeurs financiers. Le premier semestre, commun aux trois parcours, donne les connaissances de base en finance.

- Appréciation :

Les objectifs propres à la spécialité sont bien présentés notamment avec un mélange de connaissances générales en finance et de connaissances techniques liées aux métiers visés. Les enseignements fondamentaux et théoriques sont prodigués par des enseignants-chercheurs et les enseignements techniques sont confiés à des professionnels qui interviennent sous forme de conférences dont on peut se demander si c'est la modalité la plus adaptée. La profession exercée par les enseignants extérieurs n'est par ailleurs précisée nulle part dans le dossier.

On ne connaît pas le nombre de candidatures pour la spécialité. La cohorte du parcours *Gestion de patrimoine* s'effondre entre 2007 et 2010. La partie alternance rattrape à partir de 2010 avec un effectif stable de 13 étudiants et six étudiants en formation classique en 2011/2012 (chiffre du dossier mention, le dossier spécialité parle de 20 étudiants en alternance). Le parcours *Crédit management* semble très peu attractif avec un effectif qui oscille entre trois et cinq étudiants. Les données relatives à l'insertion professionnelle bénéficient d'un bon taux de réponse (75 %) et de bons résultats quantitatifs (88 % en moins de deux mois dont 52 % avant la fin du master 2). Par contre, les emplois occupés sont présentés comme étant en adéquation avec la formation, mais ne sont pas précisés. Le suivi des diplômés par un annuaire n'est pas valorisé dans le dossier. Le conseil de perfectionnement présenté ne comporte pas d'étudiants. Tous les étudiants s'engagent à passer la certification AMF Conseils en Investissements Financiers. 74 % le réussissent.

- Points forts :

- Structure des unités d'enseignement bien pensée.
- Réussite à la certification de l'Autorité des Marchés Financiers.
- Bonne insertion professionnelle.

- Points faibles :

- Certains effectifs sont en chute constante. Sur le parcours *Crédit management*, un semestre de cours est dédié à cinq étudiants.
- Les professionnels interviennent sous forme de conférences pour les enseignements techniques, ce qui ne semble pas être la modalité pédagogique la plus adaptée.
- Absence d'information sur les possibilités de certifications en anglais.

- Recommandations pour l'établissement :

Compte-tenu de l'évolution des effectifs de formation initiale, il serait opportun de ne proposer le parcours *Gestion de patrimoine* qu'en modalité alternance. Il faudrait se poser la question de la viabilité du parcours *Crédit-management*. Et enfin, il faudrait réfléchir aux modalités pédagogiques des enseignements techniques, remplacer les conférences par des professionnels par de véritables cours.



Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

IAE de Montpellier (UM2), site « Fac de Sciences » et ISEM (UM1) site « Richter » et Marrakech (Maroc)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Université Montpellier 2 (Mention *Management des technologies*)

Délocalisation(s) :

Ecole des Hautes Etudes Economiques et Commerciales de Marrakech (Maroc)

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité de master 2 *Contrôle de gestion et nouveaux systèmes technologiques* (CGNST) vise à développer les compétences des étudiants pour concevoir et animer un système de contrôle de gestion. A l'issue de la formation théorique les étudiants doivent faire un stage de cinq mois minimum. Par ailleurs, le master CGNST a un accord avec l'entreprise SAP pour les cours sur les progiciels de gestion intégrés. Le master sera ouvert à l'apprentissage pour l'année universitaire 2013-2014.

- Appréciation :

La spécialité présente un programme très dense en Contrôle de Gestion. On peut regretter cependant la disparition en master 2 d'enseignements en comptabilité financière ou en fiscalité. La formation à la recherche occupe une place importante dans cette spécialité. 22,5h de « Recherche en Contrôle de Gestion » et des enseignements assurés par des enseignants-chercheurs spécialistes du domaine. Il n'y a ni cours d'anglais ni cours en anglais, ce qui semblerait pourtant s'imposer dans ce type de formation. L'intervention des professionnels dans le diplôme est aussi (trop ?) réduite par rapport à son objectif professionnalisant : cinq professionnels se partagent 22h de cours en tout. Les candidatures viennent de France et de l'étranger, mais on ne dispose pas d'information chiffrée sur le sujet. Sur les cinq dernières années, le nombre d'étudiants de la spécialité est très variable entre 16 et 53 (Les chiffres tirés du dossier mention sont très différents de ceux de la fiche spécialité : 66 étudiants en 2011-2012 pour la fiche spécialité, 33 selon la mention). Au niveau du bilan de la spécialité seulement trois étudiants de la promotion 2008-2009 ont répondu à l'enquête. Pourtant il est fait état d'une étude auprès des diplômés permettant de dérouler un certain nombre de postes occupés (en adéquation avec la spécialité), mais aucune utilisation quantitative n'est faite de cette étude. Le conseil de perfectionnement est mentionné, mais sans plus de détail.

- Points forts :

- Formation visant un métier précis avec des perspectives d'insertion.
- Contenu riche en contrôle de gestion.
- Part de la formation à et par la recherche.

- Points faibles :

- Le devenir des étudiants n'est pas suivi.
- La place des enseignements par des professionnels est réduite.
- Pas de cours d'anglais ni en anglais.
- Absence totale d'information sur la délocalisation à Marrakech.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait formaliser le fonctionnement du conseil de perfectionnement en veillant à y intégrer des professionnels. Il serait souhaitable pour une formation à visée professionnalisante de laisser plus d'heures de cours à des intervenants professionnels. Il faudrait assurer un meilleur suivi quantitatif et qualitatif des étudiants diplômés. Il faudrait donner des informations sur la délocalisation. Il faudrait intégrer de l'anglais à la spécialité.



Observations de l'établissement

L'établissement n'a pas fourni d'observations.